

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **11** Conseillers votants : **13**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC Monique ; BLANC René ; VAUSSENAT Bertrand ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; POIZAT Roger ; VAN HUFFELEN Yolande ; ARRIBERT Denise ; ALLIER Gérard ; REVOL Sébastien ;

Absents : AUDEYER Daniel a donné pouvoir à ARRIBERT Denise ; MONACI Marc a donné pouvoir à Roger POIZAT -- POILBLANC Alexandra

Secrétaire de Séance : Monique BLANC

Avant d'ouvrir cette séance, Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames BOUDRY et RUTH de l'association le Plateau Partagé de La Chapelle en Vercors, créée en janvier dernier. Cette association a pour projet de créer des ateliers participatifs, des espaces parents-enfants, d'organiser des soirées à thèmes, ... - création d'un lieu associatif « La Fourmilière » Cette association n'a pas de but lucratif ni de commerce. Recherche d'un local de 70-80m² voire 50m² sur la commune de La Chapelle en Vercors.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement l'association pour cette présentation. Le Conseil Municipal les tiendra informer sur les pistes de local...

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose d'insérer à l'ordre du jour les points suivants :

- Désignation d'un délégué auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Vercors de la Forêt de Lente et de Font d'Urle ;
- Achat panneaux électoraux – opération d'investissement

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

APPROBATION PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 29 MARS 2017

Adopté

FINANCES COMMUNALES

Vote des taux d'imposition de 2017 – taxes directes locales

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017 comme suit – idem à 2016

- Taxe d'Habitation :	9.34%
- Taxe Foncière Bâtie :	16.92%
- Taxe Foncière Non Bâtie :	53.47%

Décision Modificative n°1 du Budget 2017

Section de Fonctionnement

Dépense :

022- Dépenses imprévues : + 1 133 €

Recette :

73111 – Taxes Foncières et Habitations : - 49 439 €

73211 – Attribution de compensation : + 51 890 €

7411 – Dotation Forfaitaire : - 6 540 €

74121 – Dotation Solidarité Rurale : + 6 263 €
74127 – Dotation Nationale de Péréquation : - 961 €
748314 – Dotation Unique Compensation TP : + 132 €
74834 – Etat Compensation TF : + 2 071 €
74835 – Comp. Exonération TH : - 2 283 €

Total : + 1 133 € - Adopté à l'unanimité.

CANTINE SCOLAIRE – LISTE DES PERMANENTS

Période du 3 avril au 7 juillet

- EYRAUD Robin
- EYRAUD Capucine
- CLET Guillaume
- CLET Baptiste
- BELMAIN Elysée
- POURRAT Emilie
- D'ADDARIO Oriane
- LEMAIRE Tyméo
- SURREL Victor
- SURREL Bastien
- BELLIER –BENISTAND Célian
- SIBEUD Iris
- SIBEUD Elio
- VERIN Pablo
- VERIN Renan
- PETIT Thomas
- MAURON Noémie
- MAURON Damien
- ARRIBERT Hélio
- MEUDEC Martin
- GABERT Chloé
- GABERT Arthur

Total = 22 enfants – Adopté à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION GARAGE COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition gratuitement le garage communal situé Place de l'hôtel de Ville auprès de la Croix Rouge Royans-Vercors et du Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement du Vercors pour stocker leurs véhicules et matériels. La Mairie procédera aux travaux de séparation de ce garage et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à la présente délibération notamment les conventions correspondantes.

CONVENTION MISE A DISPOSITION AGENTS DU SERVICE

TECHNIQUE – S.I.E.A.V.

A compter du 1^{er} mai, Bernard CAPDEVILLE est recruté auprès du S.I.E.A.V en qualité d'adjoint technique territorial.

Une convention de mise à disposition doit être prise entre la Commune et le S.I.E.A.V. :

- 1- La Commune met à disposition les agents communaux du service technique auprès du S.I.E.A.V. pour pallier les absences de Bernard CAPDEVILLE pour l'entretien des stations d'épuration, des réseaux d'assainissement....
- 2- Le S.I.E.A.V. met à disposition Bernard CAPDEVILLE pour un ¼ de temps annualisé soit 402 heures/an pour :
 - a. Renfort au camping : Juillet/Août
 - b. Renfort à la piscine : Juillet/Aout
 - c. Déneigement
 - d. Entretien de la voirie, des bâtiments....

Convention du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU VERCORS DE LA FORÊT DE LENTE ET DE FONT D'URLE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Monsieur Jacky CASASNOVAS en qualité de délégué au Syndicat Mixte d'Aménagement du Vercors de la Forêt de Lente et de Font d'Urle.

ACQUISITION MATERIEL - PANNEAUX ELECTORAUX OPÉRATION EN INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de rattacher les achats de panneaux électoraux au compte 2188 du Budget Principal, au numéro d'inventaire 347 dénommé « Panneaux Electoraux ». Cet achat sera inventorié et amorti sur 5 ans.

DÉPART DE M. CAPDEVILLE -- CADEAU DE DÉPART

A compter du 1^{er} mai 2017, Bernard CAPDEVILLE est recruté auprès du S.I.E.A.V. Monsieur le Maire souhaite le remercier pour son professionnalisme, sa disponibilité et sa rigueur au travail. Il a été recruté auprès de la Commune de La Chapelle depuis mai 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de lui offrir un cadeau de départ d'une valeur de 200 €uros sous forme de virement bancaire.

DIVERS

Nom du Journal communal : Le Petit Journal de Foirevieille (idée de Marie-Claude BLAIN)

Tour de table :

- Roger POIZAT : Véhicules dits « ventouses » situés avenue de Provence restent sur le même emplacement plusieurs jours - stationnement abusif et dangereux. La Mairie doit procéder prochainement aux travaux de peintures routières, une signalisation sera mise en place (bande jaune...).
- Jacky CASASNOVAS : Une réunion doit être programmée prochainement avec le Département de la Drôme concernant la sécurité des 3 entrées du Village + sécurité à l'intérieur de l'agglomération.
- René BLANC : Tirage au sort affouage le dimanche 23 avril à 11h en mairie
- Gérard ALLIER : bilan des travaux actuels du jardin de ville
- Bertrand VAUSSENAT : bilan réunion publique sur l'alimentation
- Monique BLANC : Voir pour organiser une cérémonie de citoyenneté et de remise de cartes d'électeurs à chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune ; bilan du programme de la semaine bleue ; compte-rendu de la réunion avec le Département et les Commune de La Chapelle et Saint Agnan concernant les repas de la cantine.
- Yolande VAN HUFFELEN : un cirque vient s'installer sur la commune les 18-19 avril sur le parking de la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h45

Le Maire,



Le secrétaire,

